



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE NOUVELLE**

**Vente d'un terrain à bâtir
aux Monts Havard – n° 93/2016**

Date de la convocation : 08/06/2016 Date d’Affichage : 22/06/2016 au 07/07/2016 Date Notification : 22/06/2016
Nombre de membres : * en exercice : 37 * Présents : 34 * Votants : 37

Séance ordinaire du 20 juin 2016
L’an deux mil seize le vingt juin à 20 h 30

Les Membres du Conseil municipal de la Commune Nouvelle dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Philippe LEMAÎTRE, Maire de la C.N VILLEDIEU-LES-POELES-ROUFFIGNY.

Etaient présents (P) - Absents (A) - Excusés (E) - Représentés (R)

Philippe LEMAÎTRE	P	Emile CONSTANT	P	Christine LUCAS DZEN	P	Martine VILLAIN	R	Elodie PROD’HOMME	P
M-Odile LAURANSON	P	Christian METTE	P	Monique GUERIN	P	Stéphane VILLESPEA	P	Jean-Marc LEMAÎTRE	P
Frédéric LEMONNIER	P	Nicole GRENTE	P	Catherine AFFICHARD	P	Eric THIEBE	P	Gaston LAMY	P
A-Marie LAUNER-COSIALLS	P	Jean LUCAS	R	Damien PELOSO	P	Sylvain COSSE	P	Patricia MARIE	P
Francis LANGELIER	P	Sophie DALISSON	P	Myriam BARBE	P	Jocelyne CONSTANT	P	Sarah PIHAN	P
Christophe DELAUNAY	P	Jacques LEMONCHOIS	P	Michel BELLEE	P	Guy ARTHUR	P	Claudine GARNIER	P
Véronique BOURDIN	P	Agnès LETERRIER	R	Martine LEMOINE	P	Edith LENORMAND	P		
Thierry POIRIER	P	Patrick TURPIN	P	Daniel MACE	P				

AVAIENT DONNE POUVOIR : *Mr LUCAS à Mr LEMAÎTRE Philippe*
Mr LETERRIER à Mr LANGELIER
Mme VILLAIN Martine à Mr MACE

Mr Damien PELOSO désigné conformément à l’article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire.

VENTE D'UN TERRAIN A BATIR AUX MONTS HAVARD – n° 93/2016

Monsieur le Maire informe que par courrier en date du 18 Mai 2016, Madame FUSEAU Céline m'a transmis sa demande d'acquisition d'une parcelle de terrain à bâtir située aux Monts Havard section AD n° 229 d'une contenance de 1 141 m² au prix de 20 € le m², soit la somme de : **22 820 € net vendeur.**

Par courriel en date du vendredi 3 juin 2016, les services des domaines ont confirmé leur accord pour la cession de cet immeuble au prix de 25 000 € hors frais de négociation avec une marge de 10 % de négociation.

Il demande de bien vouloir l'autoriser ou la 1^{ère} Adjointe à signer tous les documents nécessaires au bon aboutissement de cette affaire.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité, (37)*

AUTORISE Monsieur le Maire ou la 1^{ère} Adjointe de la C.N à céder à Mme FUSEAU Céline une parcelle de terrain à bâtir, située aux Monts Havard, section AD n° 229, d'une contenance de 1 141 m² au prix de 20 € le m², soit la somme de : **22 820 € net vendeur.**

DIT que ce terrain sera vendu viabilisé (E.D.F, A.E.P, E.U).

AUTORISE Monsieur le Maire ou la 1^{ère} Adjointe à signer tout document nécessaire au bon aboutissement de cette affaire.

AR-Préfecture de Saint Lo

050-200054732-20160620-2016062093-AU

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 23-06-2016

Publication le : 23-06-2016



Le Maire,

Philippe LEMAÎTRE